

Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.

Énoncé de mission :

Aider les personnes qui ont une lésion médullaire ou une autre incapacité physique à devenir autonomes et autosuffisantes et à participer pleinement à la vie de la société.

Vivre sa vie à plein

Rapport annuel 2016-2017

On peut consulter la version anglaise à : www.cpamanitoba.ca
English version available at : www.cpamanitoba.ca

Nature et objectifs de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.

L'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) est un organisme sans but lucratif qui représente les Manitobains et les Manitobaines ayant une lésion médullaire. Responsable devant ses membres, qui comptent des personnes vivant avec une lésion médullaire, leurs familles et leurs défenseurs, l'Association emploie un personnel professionnel, a recours à des bénévoles dévoués et encourage les efforts d'entraide pour réaliser sa mission.

Services de base de l'ACP

Au plan opérationnel, l'ACP (Manitoba) s'acquitte de sa mission par la mise en œuvre de son plan directeur de services de réadaptation et la prestation de six services de base. Ce plan directeur est axé sur quatre grandes phases de transition : Rétablissement et réadaptation dans un hôpital d'intervention précoce; Réintégration : prestation de services communautaires lors du retour à la maison; Participation à la communauté et croissance personnelle; et dernièrement Continuité : soutien continu tout au long de la vie.

Conseils en matière de réinsertion sociale

Des services professionnels de conseils en matière de réinsertion sociale aident les personnes médullolésées à retrouver une vie autonome au sein de leur collectivité. L'ACP leur offre un soutien continu, de l'information, des liens avec la collectivité et un suivi.

Coordination des services

Un encadrement tout à fait particulier assure la coordination générale du processus de réadaptation, allant du moment de la blessure jusqu'à la période de réinsertion sociale.

Services d'orientation professionnelle et d'emploi

Ces services aident les blessés médullaires à cerner leurs aptitudes professionnelles et à obtenir un emploi qui correspond à leurs valeurs, compétences, habiletés et intérêts.

Soutien des pairs

« Quelqu'un qui est passé par là » peut servir de mentor et de modèle de comportement à émuler, afin d'encourager d'autres personnes médullolésées et les soutenir dans leurs efforts de surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées.

Services de représentation communautaire

L'ACP vise à bâtir une société fondée sur l'inclusivité. Ses efforts portent sur l'identification et la réduction des obstacles à la pleine participation communautaire des personnes handicapées. Elle cherche à remplir cette dimension de sa mission en collaborant avec d'autres personnes et organismes et en faisant preuve de leadership en matière de prévention.

Services d'information

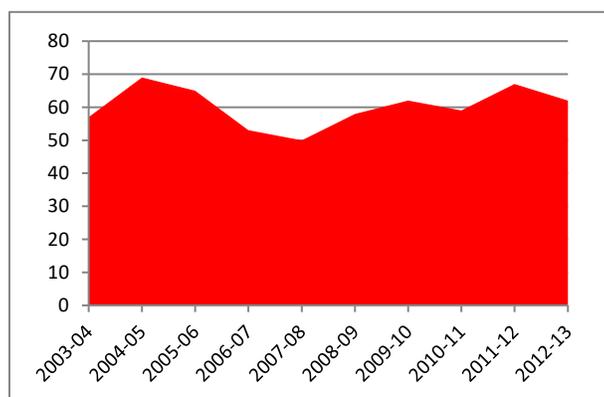
L'ACP offre des renseignements détaillés et pertinents aux personnes concernées : blessés médullaires, membres de leurs familles, employeurs, organismes communautaires, sociétés d'assurance et gouvernements.

Qu'est-ce qu'une lésion médullaire?

Une lésion médullaire est une blessure de la moelle épinière, occasionnée par un traumatisme physique ou une maladie. La moelle épinière est le tissu nerveux contenu dans le canal rachidien qui relie le cerveau aux autres parties du corps. En temps normal, ce tissu ne peut pas se régénérer et c'est pourquoi une lésion de la moelle épinière est dite permanente.

- Une personne **paraplégique** souffre d'une paralysie des membres inférieurs et d'une partie du torse.
- Une personne **tétraplégique** souffre en plus d'une paralysie complète ou partielle des mains et des bras, en raison d'une lésion médullaire dans la région du cou.

Nouveaux blessés médullaires



67 nouveaux blessés médullaires entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017. Parmi ceux-ci :

- 42 présentaient une lésion d'origine traumatique, 25 une lésion d'origine non traumatique
- 41 étaient des paraplégiques, 26 des tétraplégiques
- 26 présentaient une lésion complète, 41 une lésion incomplète
- 52 étaient âgés de 15 à 65 ans et 15 âgés de 65 ans et plus
- 44 étaient des hommes, 23 des femmes
- 45 patients étaient des non-Autochtones, 22 des Autochtones.

Produits - Services à la clientèle

Le système informatisé de gestion de cas de l'ACP permet d'assurer le suivi des activités des programmes (produits). Les indicateurs ci-dessus sont dérivés de diverses analyses de ces produits. Le personnel des services de réadaptation a dressé le tableau suivant des 10 289 prestations de services à 485 clients en 2016-2017 (voir le tableau ci-après des Services à la clientèle).

Tableau - Services à la clientèle

Type de service	Nombre de services fournis	% de l'ensemble des services fournis
Logement	594	6 %
Éducation (orientation professionnelle)	1 054	10 %
Emploi (orientation professionnelle)	460	5 %
Offre de matériel et de fournitures	485	5 %
Soutien fourni aux membres de la famille et à d'autres personnes importantes	225	2 %

Services d'ordre financier	326	3 %
Santé et mieux-être	3 360	33 %
Questions juridiques	101	1 %
Récréation et loisirs	89	1 %
Sexualité	41	1 %
Transport	147	1 %
Coordination de tous les services et assurance de la qualité	3 407	32 %
TOTAL :	10 289	100 %

Produits - Services d'information

George Tatryn, webmestre, s'occupe de la maintenance du site Web de l'ACP (Manitoba) www.cpamanitoba.ca. En plus des renseignements affichés sur son site Web, l'ACP diffuse de l'information par l'entremise de publications diverses, notamment :

- *ParaTracks* (bulletin d'information provincial – conception graphique et mise en page : Mike Nickle).
- Le manuel *Life after Spinal Cord Injury*.
- Le manuel *Life after Spinal Cord Injury for Incomplete Spinal Cord Injuries*.
- Le manuel *Guide to Pressure Ulcer Prevention*, guide de prévention des plaies de pression.
- Le livre pour enfants *So Dad uses a Wheelchair*.
- Le manuel *Life Interrupted: for Youth with Spinal Cord Injury and Their Families*.
- STEP-UP - Programme d'information et de formation sur la prévention des plaies de pression pour les personnes concernées.
- Brochures, articles, vidéos sur divers sujets ayant trait aux questions relatives aux lésions médullaires.
- Séances d'éducation ciblées.

Produits - Représentation communautaire

En plus de la prestation habituelle de services à sa clientèle, l'ACP a participé à une vaste gamme d'activités de représentation communautaire au cours du dernier exercice. Cette participation contribue à l'échange d'information pertinente sur des questions prioritaires, afin d'encourager la pleine participation des personnes médullolésées à la vie de la communauté.

Au nombre de ses activités de représentation communautaire, mentionnons les suivantes :

- Administration aéroportuaire de Winnipeg
- Aide juridique
- Assemblée des chefs du Manitoba
- Association manitobaine des responsables de l'équité en matière d'emploi
- Behavioural Health Foundation of Manitoba
- Bureau des conseillers des demandeurs du Manitoba
- Bureau des personnes handicapées du Manitoba
- Centraide Winnipeg
- Centre autochtone (Aboriginal Centre)
- Centre de santé Riverview
- Collège communautaire Red River
- Comité conjoint, composé de membres du gouvernement et de la collectivité, sur les questions d'emploi et d'aide au revenu des personnes handicapées
- Comité consultatif de la Ville de Winnipeg sur l'accessibilité
- Comité consultatif sur la politique relative au service de transport adapté Handi-Transit
- Comité consultatif sur les permis de stationnement
- Comité de recherche du Manitoba sur les lésions médullaires
- Comité provincial de recherche de solutions

- Commission de la fonction publique
- Commission des accidents du travail du Manitoba
- Conseil d'administration du Ten Ten Sinclair Inc.
- Désignation de conférenciers et de conférencières pour adresser la parole aux élèves dans les écoles et devant divers organismes communautaires
- Directeurs de zone communautaire - Intégration des services de Winnipeg
- Direction de la location à usage d'habitation
- Division scolaire de Garden Valley
- École secondaire Murdoch MacKay
- Employeurs individuels
- Équipe de santé mentale gériatrique
- Farmers with Disabilities
- Flor Marcellino – députée provinciale – Logan
- Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances
- Hôpital de réadaptation du Centre des Sciences de la santé – Équipe de gestion du programme Lésions médullaires
- Hôpital Grace - Unité de soins post-aigus en neurochirurgie et ergothérapie
- Klinik
- Monsieur Kelvin Goertzen, ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active du Manitoba
- Milton Sussman, président directeur-général, ORSW
- Office régional de la santé de Winnipeg – Comité sur le traitement des plaies, infirmière clinicienne spécialisée, soins à domicile, prévention et contrôle de l'infection communautaire, infirmière enseignante pour soins infirmiers à domicile, équipe de soutien des soins à domicile
- Participation à la coalition Barrier-Free Manitoba
- Participation au conseil d'administration de l'organisme TenTen Sinclair Housing Inc.
- Prestation de ressources de réadaptation aux citoyens, aux gens de la communauté et du milieu des affaires, etc.
- Régime de pensions du Canada
- Reg Toews – Examen des services de soins à domicile
- Santé – Politiques et programmes liés aux soins aigus, soins tertiaires et soins spéciaux
- Services communautaires de conseils financiers (Community Financial Counselling Services)
- SouthEastern Literacy Service
- Technologie d'aide, Centre des sciences de la santé
- Université de Winnipeg
- Université du Manitoba
- Volunteer Association of Manitoba

Rapport du président et du directeur général

L'année 2016-2017 a été couronnée de succès, alors que nous continuons d'aider les Manitobaines et Manitobains médullolésés à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

La composition démographique de la clientèle est en train de transformer les modèles, les méthodologies et les philosophies de prestation des services de soins de santé.

Nous avons continué à développer notre relation avec le Centre des sciences de la santé, plus particulièrement avec l'unité des lésions médullaires de l'hôpital de réadaptation. Cela a permis à l'ACP d'accroître ses connaissances et son expérience avec les responsabilités de la personne qui occupe le poste de travailleur ou travailleuse social(e) à l'unité des lésions médullaires.

Nous travaillons en collaboration avec le personnel de cette unité et avons amélioré l'orientation rapide des nouveaux patients de l'unité vers l'ACP. Grâce au renforcement de ces relations, nous faisons en sorte que l'Association demeure plus accessible aux personnes atteintes d'une lésion de la moelle épinière et plus facile à repérer.

Nous sommes très chanceux de pouvoir compter sur un financement stable du gouvernement du Manitoba, de Centraide Winnipeg, de l'Office régional de la santé de Winnipeg, de la Commission des accidents du travail du Manitoba et de la Manitoba Paraplegia Foundation Inc.

Le financement de longue date de l'Association par le gouvernement du Manitoba témoigne de façon privilégiée que l'ACP Manitoba fournit des services de soutien professionnel aux personnes atteintes d'une lésion de la moelle épinière.

Le financement du gouvernement du Manitoba comprend également l'initiative *Achieving Manitoba's Priorities - SCI Research and Care*.

Cela nous assure un soutien financier pour la recherche, la formation professionnelle, la promotion de la santé et les services aux Autochtones jusqu'en 2019.

Notre partenariat continu avec nos bailleurs de fonds et d'autres intervenants clés de la communauté nous a permis de centrer notre attention sur l'augmentation de nos effectifs, et ce, afin d'appuyer la prestation de services de première ligne. Avec un financement stable et le soutien d'un personnel exceptionnel, nous sommes heureux de pouvoir continuer à fournir des services de qualité aux Manitobains et Manitobaines médullolésés.

Au cours de l'année à venir, nous serons attentifs à :

- Favoriser l'accès à un logement de transition pour les membres de l'ACP qui ont reçu leur congé de l'hôpital et réintègrent la collectivité;
- Continuer à faire connaître les préoccupations de nos membres qui ont besoin de logements abordables et accessibles, tout en reconnaissant qu'il s'agit là de préoccupations communautaires plus larges par rapport à de tels logements, et à jouer un rôle, dans la mesure du possible, dans la recherche de solutions.
- Accroître notre visibilité en changeant le nom de notre Association à SPINAL CORD INJURY MANITOBA (LÉSIONS MÉDULLAIRES MANITOBA);
- Entrer en contact avec les personnes qui viennent de subir une lésion de la moelle épinière, tout en continuant d'offrir nos services aux membres actuels de l'Association;
- Demeurer attentifs aux nouveaux défis qui se présentent à nous et réagir aux enjeux d'un système de soins de santé en évolution.

Nous apprécions sincèrement le soutien financier continu de nos partenaires financiers, commanditaires et bienfaiteurs.

Nous remercions les membres sortants et actuels du conseil d'administration, de même que le personnel de l'Association pour leur dévouement et leur engagement à agir en tant que chefs de file dans notre domaine, pour leur excellent soutien administratif et pour leurs services professionnels de la plus haute qualité afin de venir en aide aux Manitobains et Manitobaines médullolésés.

Grâce à la contribution et à l'engagement de ces gens, nous sommes heureux de pouvoir répondre aux défis auxquels sont confrontés les Manitobains et Manitobaines médullolésés et de satisfaire, et même de dépasser les attentes de nos principaux interlocuteurs.

— Len Steingarten et Ron Burky

Conseil d'administration de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba)

Patti Bonas* – vice-présidente
Art Braid* – comité de direction
Pauline Day
Corrine Deegan*
Ron Fortier
Jeannette Gougeon
Lyall Hallick
Dan Joannis*
Barbara Rapson
Leonard Steingarten* – président
Adam Terwin – trésorier
Tim Toor
Lynda Walker
John Wallis – ancien président
John Wyndels*

Personnel de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba)

Ron Burky – directeur général
Darlene Cooper – directrice des Services de réadaptation
Adrienne Conley – adjointe de direction
Aison Balajadia – agente comptable
Maria Cabas – conseillère en réadaptation

Laurence Haien – principal conseiller en réadaptation
 Gail Burnside – conseillère en réadaptation
 Stefan Kliewer – conseiller en réadaptation
 Mark Wherrett – conseiller en réadaptation
 Bernard Gaudet – conseiller en réadaptation
 Delcy Selymes – conseillère en réadaptation
**paraplégique ou tétraplégique*

Recherche

Par l'intermédiaire de la Manitoba Paraplegia Foundation Inc., l'ACP investit des fonds dans la recherche de nouveaux traitements et de la guérison des lésions médullaires. L'ACP soutient également la recherche dans ce domaine en participant activement au comité de recherche du Manitoba sur les lésions médullaires et en informant ses clients et membres des possibilités de participation à la recherche.

Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. États financiers résumés au 31 mars 2017

Situation financière

	<u>31 mars 2017</u>	<u>31 mars 2016</u>
Actif		
Encaisse	85 316 \$	173 640 \$
Comptes clients	133 857 \$	62 733 \$
Frais payés d'avance	20 489 \$	18 033 \$
Immobilisations	9 847 \$	9 932 \$
Actif en fiducie	402 182 \$	435 323 \$
	<hr/>	<hr/>
	651 691 \$	699 701 \$

Passif et actif net

Compte fournisseurs et charges à payer	11 209 \$	35 723 \$
Remises gouvernementales	7 516 \$	9 487 \$
Indemnités de vacances à payer	46 087 \$	58 231 \$
Recettes reportées	42 631 \$	40 011 \$
Fonds détenus en fiducie	16 208 \$	16 085 \$
Passif en fiducie	402 182 \$	435 323 \$
Actif net	125 858 \$	104 841 \$
	<hr/>	<hr/>
	651 691 \$	699 701 \$

Recettes, dépenses et actif net

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Recettes		
Subventions et recettes prévues aux contrats		
Province du Manitoba	290 440 \$	290 432 \$
Centraide Winnipeg	131 921 \$	131 771 \$
Office régional de la santé de Winnipeg	57 888 \$	57 897 \$
Commission des accidents du travail	20 000 \$	20 000 \$
Fondation Rick Hansen		
Subvention Qualité de la vie	2 380 \$	9 010 \$
	<hr/>	<hr/>
	502 629 \$	509 110 \$

Services rémunérés	20 000 \$	15 000 \$
Divers	27 407 \$	18 832 \$
Recouvrement de matériel et frais de formation payés au nom des paraplégiques ou par ceux-ci	71 981 \$	60 781 \$
-		
Total des recettes	622 017 \$	603 723 \$

Dépenses

Amortissement des immobilisations	4 403 \$	5 302 \$
Programme des services de réadaptation	404 534 \$	411 386 \$
Programme de représentation et d'information	114 702 \$	116 178 \$
Aide professionnelle	71 981 \$	60 781 \$
Subvention Qualité de la vie	2 380 \$	9 010 \$
Projet canadien sur l'accès et l'inclusion	3 000 \$	—
Total des dépenses	601 000 \$	602 657 \$

Excédent des recettes sur les dépenses avant transfert	21 017 \$	1 006 \$
--	-----------	----------

Transfert de fonds à la Manitoba Paraplegia Foundation Inc.	—	200 000 \$
---	---	------------

Excédent des recettes sur les dépenses (déficit)	21 017 \$	(198 934) \$
--	-----------	--------------

Actif net au début de l'exercice	104 841 \$	303 775 \$
----------------------------------	------------	------------

Actif net à la fin de l'exercice	125 858 \$	104 841 \$
----------------------------------	------------	------------

Les personnes intéressées peuvent obtenir un ensemble complet des états financiers et le rapport détaillé des vérificateurs en s'adressant à l'Association.

Rapport du vérificateur indépendant

Aux membres de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.

Les états financiers résumés ci-joints, qui constituent un abrégé de la situation financière de l'Association au 31 mars 2017, ainsi que l'état sommaire des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos le 31 mars 2017, ont été établis à partir des états financiers vérifiés de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2017. Dans notre rapport du 20 juin 2017, nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers, qui ne contiennent pas tous les renseignements requis pour leur présentation par les règles comptables généralement reconnues au Canada pour les organismes de bienfaisance. La lecture des états financiers résumés ne saurait se substituer à la lecture des états financiers vérifiés de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.

Responsabilité de la direction de l'Association par rapport aux états financiers résumés

La responsabilité de préparer un résumé des états financiers vérifiés incombe à la direction de l'Association.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

Opinion

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints, établis à partir des états financiers vérifiés de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. pour l'exercice clos le 31 mars 2017, constituent un résumé fidèle de ces états financiers. Nous exprimons toutefois une réserve par rapport à ces états financiers, étant donné qu'il ne nous a pas été possible de vérifier de façon satisfaisante si les revenus provenant de dons ont tous été comptabilisés. L'opinion formulée avec réserve indique que, à l'exception du fait qu'il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante si les revenus provenant de dons ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice financier terminé selon les règles comptables généralement reconnues au Canada pour les organismes de bienfaisance.

DELOITTE et TOUCHE LLP
Comptables agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 20 juin 2017

Rapport du trésorier

Au nom du conseil d'administration, je suis heureux de souligner que l'Association a continué d'équilibrer son budget au cours de l'exercice financier 2016-2017. Une légère augmentation des revenus et un niveau constant des dépenses ont donné lieu à un excédent de 21 017 \$ des recettes sur les dépenses.

Nos revenus sont demeurés très stables par rapport à l'exercice précédent, grâce au soutien constant des principaux bailleurs de fonds de l'ACP Manitoba. Dans l'ensemble, il y a eu une augmentation de 18 294 \$ des revenus en raison de légères augmentations au poste des revenus divers.

Nos dépenses sont demeurées très constantes par rapport à l'exercice précédent, ce qui a donné lieu à une diminution de 1 657 \$. Nos principales dépenses par rapport aux programmes de représentation et d'information sont demeurées les mêmes par rapport à l'exercice précédent, ce qui a permis à l'ACP de continuer à offrir un niveau uniforme de services.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à l'égard de nos bailleurs de fonds, membres et donateurs pour le soutien continu qu'ils offrent aux programmes et aux services de notre organisme.

Je tiens à remercier notre agente comptable, Aison Balajadia de son dévouement et assiduité au travail, de même que le cabinet de comptables Deloitte et Touche LLP pour avoir préparé les états financiers vérifiés de notre Association.

– *Adam Terwin*

En plus des bailleurs de fonds mentionnés ci-dessus, l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) tient à remercier ses autres donateurs et organismes subventionnaires, y compris les personnes et organismes suivants :

- *Patricia et Dieter Bonas*
- *Frank Borowski*
- *Fred Boyko*
- *Arthur Braid*
- *Corrine Deegan*
- *Curl Manitoba*
- *Myra Danielson*
- *Sandra Doerksen*
- *Marjorie Dyck*
- *Greg Erlendson*
- *D^{re} Karen Ethans*
- *Ed Giesbrecht*
- *Lyll Hallick*
- *Ernie Hasiuk*
- *Holland & Area Donor's Choice*
- *Lloyd Judd*
- *Keith G. Collins Ltd.*
- *Walter Kiryluk*
- *Derek Legge et Kay Stewart*

- *Audrey McIlraith*
- *Barbara Millward*
- *Victor et Lila Moore*
- *Rudy Niebuhr*
- *Glen et Dawan Recknell*
- *Jim Richardson*
- *Arnie et Orpha Schryvers*
- *George Silar*
- *Calvin Sinclair*
- *Joseph Smithson*
- *Centre de recherche sur les lésions médullaires (Univ. du Manitoba)*
- *Leonard Steingarten*
- *Harold Swick*
- *June Thomson*
- *Thomas Yuill*